

# Association Coteaux de Jurançon Environnement

Association Loi 1901 n° W643002685 déclarée le 16 janvier 2008

L'association CJE poursuit depuis plus d'1 an son action de collecte et de diffusion d'informations sur l'injection du CO<sub>2</sub> à Jurançon en opposition à Total qui dans ses « réunions » et « communications de presse » affirme maîtriser la technologie de captage et de séquestration du CO<sub>2</sub>. Or, le projet-pilote de Rousse 1 est sa 1<sup>ère</sup> expérience de CSC dont le déroulement et l'issue sont, comme dans toute expérience, inconnus et incertains. De plus, pour la 1<sup>ère</sup> fois au monde, cette expérimentation se fait en zone habitée, le réservoir géologique s'étendant sur un rayon de 2 km jusqu'à Gan et de Las Hies jusqu'à la gare de Pau. C'est d'ailleurs sur ce périmètre que Total a placé ses capteurs de détection sismique.

La position de CJE est étayée par les études d'organismes internationaux et de chercheurs chargés d'évaluer le CSC : ils le jugent trop risqué (fuites probables à court ou à long terme), trop cher, trop peu (on ne pourrait injecter que 0.6% de la production mondiale de CO<sub>2</sub>), trop polluant (cette technique produit 40% de CO<sub>2</sub> qui est évacué dans l'atmosphère), trop tard (les technologies ne sont pas prêtes et le changement climatique a commencé).

Ces arguments sont développés dans un article de Science et Vie que l'association tient à votre disposition.

Nous vous informons également de la position de 2 députés : Mrs Ch. Bataille (PS) et Cl. Birraux (UMP), membres de l'*OPECST (Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques)* qui expriment leur réserve sur le CSC et demandent de réévaluer les sommes d'argent public versées dans les pilotes de CSC

Extrait de la réponse de Ch. Bataille aux préoccupations de l'association CJE :

*« Je pense qu'il faut beaucoup plus de certitudes scientifiques quant au stockage souterrain du CO<sub>2</sub>, dont l'efficacité n'est à ce jour pas démontrée ».*

Total, dans sa course au profit, nie les risques encourus par les Jurançonnais et leur descendance, au point d'avoir complètement **négligé d'élaborer un cadre juridique de ce projet-pilote et d'avoir préparé un plan de secours en cas de fuite de gaz.**

Sa tactique :

- Exploiter une ressource,
- Laisser à la place un déchet industriel (le CO<sub>2</sub>) et
- Partir au bout de 5 ans rentabiliser son brevet ailleurs, laissant à l'Etat (les contribuables) la charge de la surveillance des installations et des indemnisations en cas d'accident.

Quant à notre responsabilité envers les générations futures à qui nous laisserons des dettes et des déchets dangereux, ce n'est pas dans les préoccupations de Total.

Le pétrolier, pour arriver à ses fins, endort la méfiance des populations (faites-nous confiance, nous voulons protéger la planète) et séduit les politiques avec du mécénat ou du sponsoring.

**A Jurançon, les membres de l'association CJE se souviennent des premières réunions où le candidat aux municipales, Michel Bernos, était le plus tonitruant opposant au projet de Total. Sitôt élu, le Maire Bernos et son équipe municipale, négocient avec le pétrolier : ils encaissent 1 500 000 € en **CONTREPARTIE** de l'injection de CO<sub>2</sub> à Rousse1.**

Cette **contrepartie**, ce sont les dangers que nous venons d'évoquer et auxquels ils nous livrent alors qu'ils sont responsables de la sécurité des administrés et de leurs biens.

Depuis l'explosion d'AZF à Toulouse, de nouvelles dispositions ont été mises en place ou sont en cours d'élaboration comme le PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) sur tous les sites à risque.

L'association CJE a été contactée par 3 étudiants de l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts (ENGREF), mandatés par le BRGM, pour tester l'acceptabilité sociale du projet en vue de la faisabilité d'un PPRT à Rousse 1.

Un PPRT imposerait des contraintes aux propriétaires en gelant leurs terrains et n'est-ce pas ce que la municipalité attend puisqu'elle n'a toujours pas élaboré le nouveau P.L.U sur les coteaux ?

**Les 1 500 000 € pourraient coûter cher aux jurançonnais !!!**

Au moment où le principe du CSC est de plus en plus contesté dans le monde, notre droit et notre devoir de citoyens est de protéger les jurançonnais et leur territoire contre les intérêts d'un lobby pétrolier et l'asservissement de politiques d'arrière-garde.

**Refusons l'injection du CO2 à Jurançon et privilégions les énergies non polluantes**

**Une réunion publique d'information vous est proposée par l'association CJE**

**le mercredi 29 avril 2009 à 20h00  
à la Maison pour Tous à Jurançon**

**Venez nombreux !!!**

Paulette Loustalet  
Présidente

---

*Association Coteaux de Jurançon Environnement* – 411, avenue de l'Amiral Landrin – 64110 Jurançon

Tel. : 05.59.06.00.07

Email : [asso\\_cje@orange.fr](mailto:asso_cje@orange.fr)

<http://asso-cje.over-blog.com>

Ne pas jeter sur la voie publique